

Bruxelles, le 13 octobre 2014
(OR. en)

14051/14

PTS A 72

LISTE DES POINTS "A"

Objet:	3338 ^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires économiques et financières)
Date:	14 octobre 2014
Lieu:	Luxembourg

Activités non législatives

1. Décision d'exécution du Conseil autorisant la Suède à appliquer un taux réduit de taxation à l'électricité directement fournie aux navires se trouvant à quai dans un port conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE
 - Adoption
13593/14 FISC 139 ENER 407 ECOFIN 847
13496/14 FISC 136 ENER 403 ECOFIN 837
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 8 octobre 2014
2. Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Allemagne à appliquer un taux réduit de taxation à l'électricité directement fournie aux navires se trouvant à quai dans un port conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE
 - Adoption
13594/14 FISC 140 ENER 408 ECOFIN 848
13497/14 FISC 137 ENER 404 ECOFIN 838
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 8 octobre 2014
3. Règlement délégué (UE) n° .../.. de la Commission du 19.9.2014 complétant la directive 2014/17/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant le montant monétaire minimal de l'assurance en responsabilité civile professionnelle ou de la garantie équivalente par laquelle les intermédiaires de crédit sont tenus d'être couverts
 - Intention de ne pas formuler d'objections à l'égard d'un acte délégué
13835/14 EF 246 ECOFIN 871 CONSOM 188 DELACT 184
13450/14 EF 239 ECOFIN 834 CONSOM 175 DELACT 173
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 8 octobre 2014